



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

### AVIS D'IMPÔT 2017

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M DELAGE JEAN-MICHEL

33 RTE DE TOULOUSE  
65190 MASCARAS

#### Vos références

Numéro fiscal : 02 33 355 179 386 C  
Référence de l'avis : 17 65 4105501 35  
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0031523 02  
RUM\* : FR46ZZZ005002M365003152302  
Numéro de propriétaire : 303 D00086 X

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROP/INDIVIS 4101 MBNRXJ  
M DELAGE JEAN-MICHEL THIERRY

PROP/INDIVIS 11141 MBNRXK  
MME ROSIER VERONIQUE M

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 08/09/2017  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2017

\* Référence Unique de Mandat

#### Votre situation

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 206,00 €**



#### Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 846,00 €

Acomptes mensuels versés 640,00 €

65030

Compte à débiter :  
FR76 3000 4014 6000 0002 3026 130  
M DELAGE JEAN MICHEL  
BNPPARB SEMEAC AUREILHAN

#### Prochaines échéances 2017 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 16/10/2017

15 SEPTEMBRE 2017 80,00 €  
16 OCTOBRE 2017 80,00 €  
15 NOVEMBRE 2017 46,00 €

#### AVIS D'ÉCHÉANCES 2018

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2018 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2018 84,00 €      15 JUIN 2018 84,00 €  
15 FÉVRIER 2018 84,00 €      16 MARS 2018 84,00 €